



BPJEPS – Spécialité animateur, Mention Loisirs Tous Publics

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Brevet Professionnel de niveau 4

N° de fiche : RNCP 28557



Niveau d'accès
nécessaire pour entrer
en formation : **Infra bac**



Formation à :
Ocellia (Lyon)



Durée de la formation :
12 ou 15 mois
Formation théorique :
602 h
Formation pratique :
602 h



Financement :
OPCO (entreprise) /
CNFPT (collectivités
territoriales) – Aucun
reste à charge

ANFH (Fonction
hospitalière) – Reste à
charge possible selon
les situations – nous
contacter

Aucun frais de
scolarité, ni de frais
d'inscription



Délais d'accès : **Entrée en formation possible jusqu'à une semaine avant le démarrage**
dans la limite des places disponibles

Métier

L'animateur exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Débouchés : Deux types d'emplois sont principalement visés : animateur tous publics et directeur d'accueil collectif de mineurs (ACM).

Poursuites d'études : Vous pourrez entreprendre une formation de niveau supérieur (DEJEPS).

Découvrez les allègements de parcours en [cliquant ici](#)

Objectifs

- Concevoir et conduire de manière autonome, des projets d'animation ou d'activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leur contexte territoriaux de vie
- Mobiliser des démarches d'éducation populaire pour animer des activités dans le champ de la mention
- Être amené à diriger un ACM
- Situer son intervention dans le cadre du projet institutionnel de la structure qui l'emploie dont il est porteur et qu'il a la charge de mettre en œuvre
- Accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative

Qualités requises pour ce métier

Pédagogue, avoir le sens des responsabilités, patient, accueillant, imaginatif, réactif, capacité à travailler en équipe, engagé, créatif

Compétences

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'ACM
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs

Méthodes et outils pédagogiques

- Pédagogie participative et active basée sur les expériences personnelles et professionnelles
- Alternance des cours théoriques et techniques, d'ateliers, dossiers thématiques, exercices de simulation, groupe d'analyse de la pratique, rencontre avec des professionnels de l'animation et des employeurs
- Dispositif d'accompagnement des stagiaires à l'obtention de leur diplôme par un suivi de formation individuel, de groupes, en référence au contrat pédagogique établi avec le stagiaire en début de formation
- Mise en place d'un espace de réflexion et de suivi avec les tuteurs
- Utilisation de supports : documents photocopiés, audiovisuels, dossiers...

Certification

Les UC sont validées en cours de formation.

Chaque Unité Capitalisable (UC) fait l'objet d'une épreuve de certification organisée par le centre de formation, dont certaines en lien avec les tuteurs.

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2 :

Le candidat transmet un document personnel écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités de loisirs tous publics + entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le candidat d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables UC3 et UC4 :

Le candidat transmet un document écrit, d'une vingtaine de pages, présentant sa capacité à animer et à diriger un accueil collectif de mineurs. Ce document écrit constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le candidat. L'entretien avec les deux évaluateurs porte sur leurs outils que le candidat a confectionnés et son analyse de pratique d'une fonction de direction d'accueil de mineurs.

Admission

Prérequis

- Avoir au moins 17 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire du bafa ou autre diplôme cité dans le dossier d'inscription ou d'une expérience de 200h d'expérience professionnelle ou bénévole dans l'animation
- Être titulaire du PSC1

Les épreuves d'admission sont organisées par OCELLIA, sous le contrôle de la DRDJSCS.

Participer à une réunion d'information collective à Ocellia est fortement conseillé.

Inscription à la sélection Du 6 avril au 22 septembre 2023
Epreuve écrite Lundi 9 octobre 2023 (10h30-12h30)
Epreuve orale

Lundi 9 octobre – après-midi
Et/ou
Mardi 10 octobre – journée

Résultat Jeudi 12 octobre 2023

Les apprentis ont démarré leur formation en 2021.

Les chiffres clés seront disponibles fin 2023.

CHECK-LIST DU FUTUR APPRENTI

1. A une réunion d'information vous participerez
2. Un rendez-vous avec le CFA Santé-Social vous prendrez
3. Votre CV vous préparerez
4. Aux entretiens d'embauche vous vous entraînerez
5. Le meilleur de vous vous serez
6. Un apprenti vous deviendrez

Retrouvez l'intégralité des informations de la formation sur notre site internet :
www.cfa-sante-social.fr



Formation accessible aux personnes en situation de handicap :
Ocellia est labellisée H+.

Mise à jour le 02/06/2023

CFA SANTE - SOCIAL



20 rue de la Claire - CP 320
69337 Lyon CEDEX 09



04 87 25 46 63



contact@cfa-sante-social.fr

Fondé par

